

Aimé Jean-Jacques Morand de Jouffrey (1787-1843)



Source : Archives municipales de Lyon

Note biographique

Par Anne Verjus

Aimé Jean Jacques Morand de Jouffrey est né à Lyon le 16 septembre 1787. Sa famille l'appellera toujours James.

Comme de sa soeur Albine, on ne sait rien de la vie de James avant 1794, date à laquelle son père fuit en exil et entame sa première correspondance avec sa femme Magdeleine et sa mère Antoinette.

Lorsqu'il a 11 ans, comme son père au même âge, ses parents lui cherchent une pension à Lyon (voir la lettre d'Antoinette du 4 juillet 1798) ; la période est mal choisie. Les « écoles particulières, maisons d'éducation et pensionnats » sont sur la sellette, susceptibles d'être fermés à tout moment s'ils ne satisfont pas aux critères de l'inspection municipale qui leur est imposée (voir l'arrêté du Directoire exécutif du 17 pluviose an 6 – 5 février 1798) :

« James nous retient à Lyon ; dans ce moment, on ne veut prendre de pensionnaire nulle part par la crainte d'être obligés de se séparer par l'obligation de se conformer strictement à la loi ; on m'a fait la même réponse et en Vaise et à Saint-Just, il faut espérer qu'on leur laissera un peu de tranquillité et surtout de liberté et que je pourrai me débarrasser de mon fils dont sans cela je ne saurai que faire... ».

Lettre d'Antoine à sa mère Antoinette, le 18 juillet 1798.

Antoine avait fort mal vécu sa vie en pension, au collège de Thoisy, dans l'Ain. Il était tombé malade et avait été « rapatrié » dans sa famille, qu'il n'avait plus quittée jusqu'à l'âge de 15 ans. L'éloignement de son petit-fils réveille ces anciens souvenirs chez Antoinette, qui se souvient avec émotion de ce moment :

« ...j'ai lu avec le plus grand plaisir la lettre de James ; je lui sais bien bon gré de m'avoir écrit de son pur mouvement ; l'attachement qu'il témoigne au maître qui l'a enseigné, le désir qu'il a de s'appliquer et de s'instruire, la raison avec laquelle il quitte la maison paternelle, tout annonce et prouve son heureux naturel. Cet aimable enfant ne peut que se faire aimer et vous donner toutes sortes de satisfactions. La maison d'instruction où vous le placez paraît devoir mériter la préférence. Il est à désirer qu'elle puisse subsister. Je prends bien part au chagrin de Mion [Magdeleine], d'Albine, et à celui que vous tâchez de dissimuler. Ce n'est pas sans attendrissement que j'ai lu cet article de votre lettre, il m'a rappelé celui que vous me causâtes lorsque je vous mis au collège de Thoisy. Tout ce qui m'a touchée vivement s'efface difficilement de ma mémoire et de mon cœur. »

Lettre d'Antoinette à son fils Antoine, le 12 août 1798.

Un mois après, Antoinette aura cette réflexion qui en dit long sur la souffrance des jeunes garçons en pensionnat :

« ...je ne suis pas étonnée que mon pauvre James souffre beaucoup loin de la maison paternelle et que comme son père il n'emploie les mêmes ruses pour y revenir ayant les mêmes raisons pour la regretter et la désirer. Je ne puis cependant qu'approuver votre courage car je sais par expérience ce qu'il en coûte. »

Lettre d'Antoinette à son fils Antoine, le 13 septembre 1798.

La pension va être détruite (lettre d'Antoinette, 18 octobre 1798), à la grande joie de James et de Magdeleine. Il sera instruit à domicile jusqu'en décembre 1799, date à laquelle il reprend le chemin du collège - celui de la Croix-Rousse cette fois - pour le quitter à nouveau plusieurs mois, suite à une mauvaise entorse.

Il y apprend notamment le latin. Ses parents, parce que les temps ont changé, mettent un soin extrême à son éducation : il faut, dit son père :

« le faire indépendant par l'éducation qu'on lui donnera en le mettant dans le cas de réussir dans un état rendant est le plus grand service que nous puissions lui rendre ; je t'assure qu'on est étourdi ici de toutes les connaissances que réunissent de très jeunes gens, c'est le pays des extrêmes en tout et où les arts les sciences et les connaissances en tout genre sont cultivés avec le plus grand succès à côté de gens tout-à-fait frivoles et de la plus grande inutilité. »

Antoine à Magdeleine, 23 mai 1801.

C'est, de l'avis de son père, un enfant appliqué dans ses études, mais d'un tempérament « trop doux ».

En mars 1802, la décision est prise de l'envoyer poursuivre ses études à Paris. Il tombe malade, et doit être rapatrié à Lyon, qui ne dispose pas encore de lycée à cette époque, au grand dam d'Antoine. Il faut attendre 1804 pour le voir intégrer le Collège des Sciences et des Arts. C'est, à l'époque, un garçon de taille haute, qui dépasse son père. Il manifeste une sensibilité exceptionnelle au moment des examens :

«...il a eu [raconte sa mère] un prix en Mathématique, un de dessin et un accessit en latin, il n'a pas été heureux sur ce dernier article, l'envie de très bien faire à la dernière composition l'a troublé et lui a ôté la première place, jusqu'à la fin il avait espéré un prix comme ayant été le plus souvent premier dans tout le cours de l'année, cela le regardait absolument, mais le prix ne s'est pas donné, ce qui lui a fait un gros chagrin ; c'était un des plus agréables et il l'avait bien mérité.»

Lettre de Magdeleine à Antoinette, le 30 avril 1804.

Une école de droit va s'ouvrir à Grenoble. Après avoir un moment hésité entre la carrière militaire et une profession « moins orageuse », il opte pour cette dernière.



Diplôme de James reçu Docteur en Droit

A partir de février 1806, il travaille tous les matins aux côtés d'un procureur, à Lyon. Il est prévu qu'il se rende, l'année suivante, à Grenoble pour se livrer à l'étude du droit. Il réussit ses examens en juillet 1807, quand survient le décès d'Albine. Après plusieurs mois passés auprès de ses parents, il reprend le chemin de Grenoble en novembre 1807. Ses études dureront trois années. Les examens sont, pour lui, un « tourment terrible » (lettre de Magdeleine à Antoine le 30 janvier 1810).

Il se marie le 14 mars 1816 avec Marie Ponthus (1795-1870), fille d'un conseiller au présidial de Lyon, Nicolas Ponthus, officier de la sénéchaussée de Lyon. Le couple aura trois enfants : Jean Antoine Marie, né en 1817 ; Benoît Edmond, né en 1819 et Louise Stéphanie, née en 1821.

Carrière de James :

- Docteur en droit le 13 avril 1810.
- Substitut du procureur impérial près le tribunal de première instance de Lyon (23 avril 1811)
- Juge au tribunal de première instance de Lyon (23 décembre 1818)
- Conseiller à la cour royale de Lyon (12 février 1823- 11 décembre 1826)
- Procureur général du Roi près la Cour royale de Douai (11 décembre 1826-novembre 1829)
- Procureur général du Roi près la Cour royale de Grenoble (17 novembre 1829-août 1830)
- Il se fait remplacer militairement en 1807 et en 1836.
- Chevalier de la légion d'honneur en 1828.

Aimé Jean Jacques, à partir de sa nomination comme Procureur général du roi près la Cour royale de Douai, a souffert de troubles dépressifs pendant une dizaine d'années. Le dossier administratif qu'a retrouvé l'historien Gabriel Garrote aux Archives nationales témoigne, par l'abondance de ses certificats médicaux, des maux continuels qui l'ont accablé entre 1827 et 1839.

Lors de ses trois années à Douai, il a souffert de « mélancolie hypocondriaque », mal qui d'après son médecin lui « rendait plus pénible toute fonction qui réclamait de lui de la fixité dans les idées et le courage de l'exécution » (Douai, 1834). Un second certificat, établi par un médecin de Lyon, évoque une jaunisse que James aurait contractée à Douai, à laquelle a succédé ce qu'il identifie comme une « affection nerveuse » (Lyon, 1836). Un autre certificat décrit le tempérament de James : « sanguin, excessivement nerveux, sujet dans son enfance à de fréquentes convulsions, et à des maux de tête qui se dissipait par des hémorragies abondantes... (...). »

En 1827, obligé, pour occuper une place importante dans le gouvernement, de s'éloigner de sa famille, les réflexions auxquelles ce déplacement donna lieu, la longueur du voyage, 170 lieues, le séjour dans une contrée dont les mœurs, les usages n'étaient point en rapport avec ceux de son pays, développèrent chez lui la suite des symptômes suivants : douleur de tête, perte d'appétit, de sommeil, amaigrissement, enfin la jaunisse qui se dissipa au bout de quinze jours. La douleur se fit sentir très vivement dans l'hypocondre de gauche, se réfléchissant sur toute la région abdominale, et l'estomac, la maigreur continuait. Les phénomènes s'intensifièrent, continue le certificat médical ; à l'activité succédait l'abattement, le découragement, le dégoût de la vie, la méfiance de soi-même, cet état persistait 24 heures, et faisait place à un jour de tranquillité ou, au moins, infiniment plus calme. « On a placé le siège de cette maladie dans le cœur, dans la rate, attendu que les deux organes sont vivement, et presque constamment affectés, quant à moi, sans contester cette décision, je pense que tout le système vasculaire participe et est intéressé dans cet état morbide ; (...). » Une autre ordonnance stipule que le malade pourrait « beaucoup pour son rétablissement en disposant de calme de son esprit, en se livrant à quelque distraction agréable, en faisant un exercice convenable, et en faisant cesser tout ce qui partage et déchire son âme et le livre à l'anxiété et l'incertitude. Quant aux moyens médicinaux, ils ne doivent pas être bien nombreux, mais bien choisis : ils doivent consister en calmants ... ».

Ces certificats et ordonnances sont rassemblés dans le dossier BB/25/174 des Archives nationales. Merci à Gabriel Garrote pour ces informations.

Aimé Jean Jacques Morand de Jouffrey, dit James, décède prématurément à Machy le 5 août 1843, à l'âge de 55 ans.

Bibliographie

Sur l'arrêté du Directoire, voir [Pasinomie ou collection complète des lois, décrets, arrêtés et règlements généraux qui peuvent être invoqués en Belgique...](#), par Isid. Plaisant, tome huitième, 1835, pp. 189-190.

Sur le collège des Sciences et des Arts, on pourra lire avec profit l'article de Marcel Dorigny, « Victor Lanneau, prêtre, jacobin et fondateur du Collège des Sciences et des Arts (1758-1830) », in *Annales historiques de la Révolution française*, 1988, n° 274, pp. 347-365.

Pour aller plus loin

La fille d'Aimé Jean Jacques Morand de Jouffrey et de Marie Ponthus de la Bourdelière, prénommée Louise Stéphanie Morand de Jouffrey, se marie en 1844 avec Louis Marie Etienne Marius de Thorigny. Le couple aura deux enfants : Louis Séverin Gabriel de Thorigny et Anatole Marie René de Thorigny.

Louis Marie Etienne Marius de Thorigny était le fils de François Bernardin Louis Leullion de Thorigny, (1775-1845) député conservateur du Rhône (1841-1842, puis 1842-1845) et de Marie Etienne Gazanchon de Chavannes (mariés en 1809).

François Bernardin Louis Leullion de Thorigny était le fils d'Elisabeth Bruyas et de Louis Marie de Leullion de Thorigny, seigneur de Thorigny, lieutenant particulier au Présidial de Lyon, mort en 1818.

Référence : *Généalogie des rivérieulx*, pp. 201-202 ([Disponible sur gallica](#)). Voir aussi le site de l'assemblée nationale, une brève notice sur le député.